

## **DE L'UTILISATION DU REFERENDUM POUR EFFACER UN BILAN**

*« Je veux m'engager sur le plein emploi : 5% de chômeurs à la fin de mon quinquennat ! C'est quand même extraordinaire, la démocratie, faut qu'elle vive. Si on s'engage sur 5% et qu'à l'arrivée il y en a 10, c'est qu'il y a un problème ». Nicolas Sarkozy, 2007*

En 2007, Nicolas Sarkozy promettait de ramener le chômage à 5%. Un quinquennat plus tard, le chômage a grimpé à 10%, bilan désastreux que la crise économique ne peut suffire à expliquer. Et alors qu'il invitait alors les Français à le juger sur ses résultats et à en tirer les conséquences, Nicolas Sarkozy s'apprête aujourd'hui à leur demander de l'aider à effacer ses échecs en créant un "nouveau système dans lequel l'indemnisation ne sera pas une allocation que l'on touche passivement, mais la rémunération que le service public de l'emploi versera à chaque demandeur d'emploi en contrepartie de la formation qu'il devra suivre".

### **Vocabulaire électoraliste**

Encore une fois, Nicolas Sarkozy se plaît à stigmatiser des demandeurs d'emploi qui seraient selon lui passifs. Rappelons tout d'abord qu'un demandeur d'emploi, par définition, fait partie de la population « active » au même titre que la population en emploi. La perte d'un emploi ne constitue pas un privilège, ni un choix. Elle a pour conséquence une perte de revenus, qui pour certains, et notamment les travailleurs les plus pauvres, peut avoir pour conséquence un basculement dans des situations de grande précarité. Par ailleurs, la recherche d'un emploi, et plus particulièrement en période de crise économique, constitue une activité en soi : recherche d'offres correspondant à ses compétences, rédaction de lettres de candidatures, entretiens multiples... Un demandeur d'emploi est avant tout une personne qui se consacre à cette recherche

### **Aveuglement face aux réalités**

La FNARS rappelle que la France est loin de la situation de plein emploi et de l'abondance de formations que sous-entend son propos. On ne peut qu'approuver l'objectif de formation des demandeurs d'emploi alors qu'aujourd'hui, seuls 13% des crédits de la formation professionnelle leur sont accordés et qu'absence de diplôme ou de formation et chômage de longue durée sont fortement corrélés. La FNARS demande depuis longtemps une réorientation des crédits de la formation professionnelle vers les demandeurs d'emploi. Comment le gouvernement entend-il financer aujourd'hui des formations pour les 4,5 millions de chômeurs ? Et que dire de la baisse de près de la moitié des crédits du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) entre 2010 et 2012, en raison de la ponction arbitraire de 300 millions d'euros par l'Etat, et alors même que ce fond entend financer la formation des chômeurs les plus en difficultés ?

Par ailleurs, Pôle Emploi, même renforcé par les 1.000 CDD annoncés il y a peu par N. Sarkozy sera-t-il en mesure de proposer des formations adaptées au parcours professionnels de chacun ? N.

Sarkozy avait déjà promis en février 2011 : « *ceux qui ne connaissent plus d'activité professionnelle depuis au moins deux ans, tous sans exception, se verront proposer soit une formation, soit un emploi, soit un processus de resocialisation* ». Une mesure qui avait l'inconvénient de ne pas préciser que ces offres devaient être adaptées au profil du demandeur d'emploi, mais surtout qui reste à ce jour non appliquée.

### **Changeons de perspective**

Dans le cadre de la campagne présidentielle, la FNARS a émis 5 « idées neuves » pour faire progresser les politiques de solidarité, discutées le 14 janvier dernier lors d'un Congrès en présence de représentants des candidats à l'élection présidentielle. La présence de l'UMP à ce Congrès lui aurait peut-être permis d'entendre qu'en face des devoirs du demandeur d'emploi doit exister une obligation de résultat du service public de l'emploi : proposer au demandeur d'emploi deux offres d'emploi ou de formation par période de trois mois, en contrepartie de laquelle celui-ci aura une obligation d'assiduité.

**Contact presse : Stéphane Delaunay – 01 48 01 82 32 / 06 18 57 81 71**

**<http://www.solidarite2012.org>**